La place de la France horlogère en Suisse

Autor(en): **Lip, Fred**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **47 (1967)**

Heft 3: **L'horlogerie**

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La place de la France horlogère en Suisse

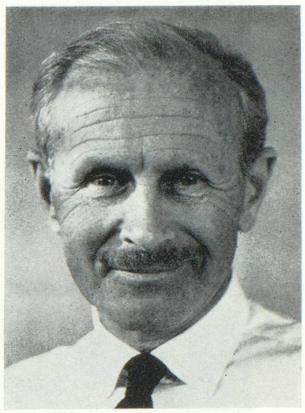

Fred LIP

Président de LIP S. A.

Il m'est agréable, surtout dans cet organe représentant l'esprit helvétique en France et témoignant de la coopération entre les deux pays, d'indiquer de façon précise un point de vue que je défends depuis longtemps.

Si je l'ai défendu dans le passé, je n'ai plus à le faire aujourd'hui, puisqu'il est de notoriété publique que l'entreprise à laquelle je préside a donné un exemple tangible d'un marché commun horloger qui ne saurait être basé sur des accords économiques européens, mais bien sur une affinité existant dans ce triangle bien précis : celui qui couvre l'horlogerie à l'Ouest de la Suisse, dans la région savoyarde, à l'Ouest encore mais plus au Nord, dans le Jura (partagé « par erreur » entre la France et la Suisse) et encore plus au Nord dans cette Forêt Noire qui ressemble aux paysages des Vosges, du Jura français et à tant de paysages helvétiques.

La situation de la montre en Suisse est telle qu'il ne saurait être question d'expliquer les régions envahies par cette discipline très particulière.

Il n'est pas que de bonnes montres en Suisse, ce pays dans lequel, depuis la tendre enfance de la montre, nous autres horlogers avons un pied par définition, et il existe d'autres nations qui ont cru devoir s'intéresser à cette spécialité.

En dehors des lieux cités plus haut, on constate l'existence d'une industrie horlogère chaotique aux États-Unis, tantôt puissante, tantôt misérable et c'est au pays du soleil levant : le Japon que l'on assiste au vrai lever du soleil horloger.

Ce porte-avion économique des États-Unis, groupant 100 millions d'habitants, est prédestiné à fabriquer et exporter des motocyclettes, des appareils photographiques de tous genres, des montres, de l'électronique, et maintenant des automobiles, puisqu'au moment où j'écris ces lignes le Japon vient de passer au rang de troisième producteur mondial, tout au moins si l'on juge les résultats de ces derniers mois.

La France, berceau de l'automobile, est aujourd'hui dépassée et l'Angleterre, dont l'exportation a été remarquable, se trouve reléguée derrière ce jeune pays industriel qu'est le Japon.

Il faut s'en féliciter, car le Japon fabrique de bonnes montres et ne jette pas aux quatre coins du monde des objets de mauvaise qualité à des prix extrêmement bas, ce qui diminuerait la valeur d'appréciation du public acheteur sur la montre en général.

Revenons à la Suisse, à sa production, à son programme, à ses efforts de recherche, distingués depuis quelques années, après un long retard dû peut-être au succès.

Les marques suisses prestigieuses continuent à être commercialisées dans tous les pays du monde et se trouvent comme le reste du pays — qu'il s'agisse de montres complètes, de pièces détachées ou d'ébauches —, en retard sur les programmes de production et dans l'incapacité de livrer immédiatement et sans délai les demandes supplémentaires qui pourraient intervenir.

Du fait de la transformation du statut économique de la montre d'abord, de l'impécuniosité humaine de la main-d'œuvre ensuite, et enfin des efforts réalisés en dehors de ses frontières, voilà cette Suisse horlogère tournée délibérément vers ses proches voisins.

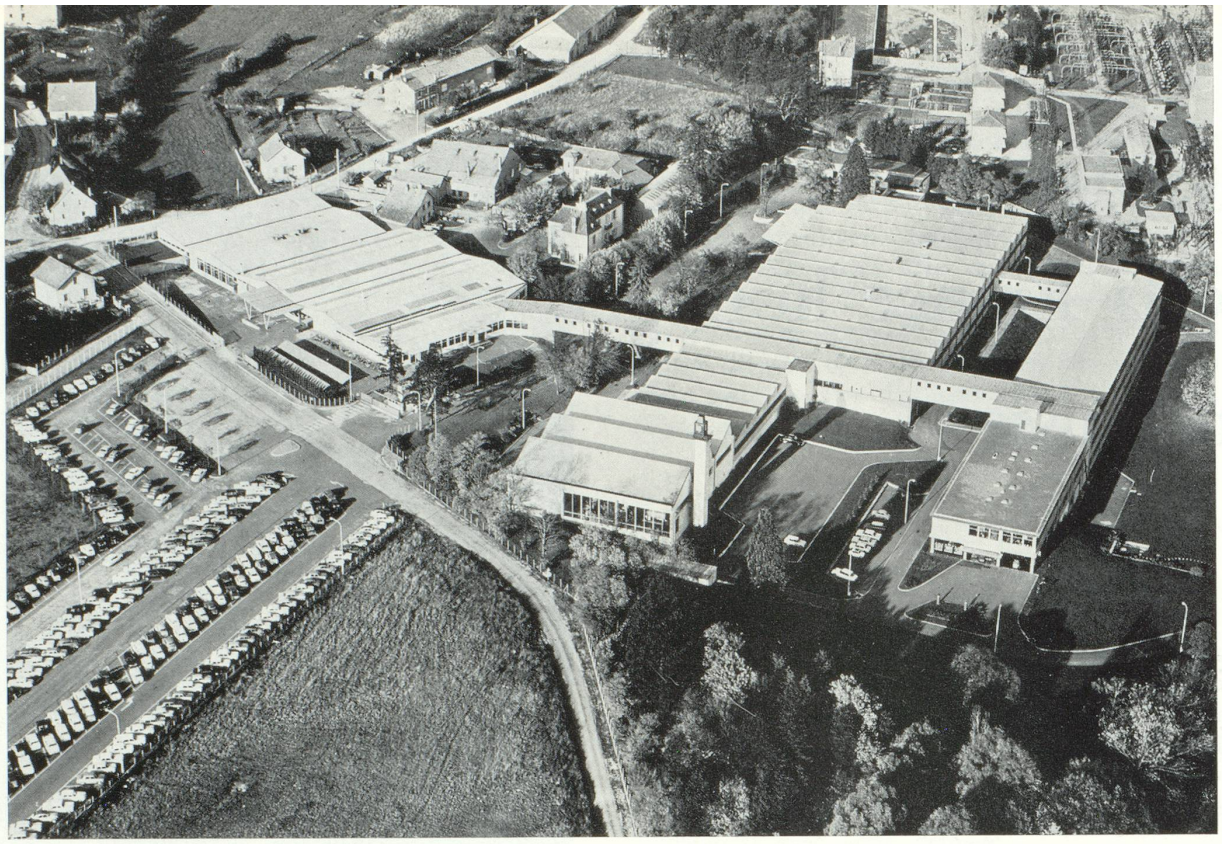

Lip : usine horlogère de 1970, parking large, ateliers à plat... et beaucoup de verdure.

Si l'U.R.S.S. domine ses satellites politiquement, militairement, économiquement en leur vendant les produits qu'elle veut, et en leur achetant les produits qu'elle désire, la Suisse — elle — se tourne délibérément vers l'Allemagne, la France et l'Italie, afin de leur offrir un statut confortable. Elle leur laisse une autonomie de gestion nationale et leur permet, — soit par le capital, soit par les débouchés, soit par l'aide technique, le know-how —, de travailler avec des programmes à longue échéance et dans des conditions plus confortables.

Les intérêts suisses qui, disons-le, ont essayé de s'intégrer à des affaires allemandes et françaises, sont ouverts dorénavant à l'extérieur, dans des conditions qui rendent l'offre élégante et l'acceptation facultative.

Les industriels allemands ou français sont donc encouragés, pour autant qu'on leur laisse l'autonomie, la possibilité de sauvegarder leur orgueil national, leurs circuits commerciaux et leurs clients traditionnels, à fabriquer pour les Suisses et pour eux-mêmes, et à discipliner les ventes erratiques; parfois en Allemagne et sans doute en France, ces ventes ressemblaient davantage au coup de fusil à l'aveuglette qu'à la préparation d'artillerie stratégiquement conçue, tactiquement opérée, qui permet de proposer à l'adversaire une paix honorable — ou tout au moins de lui offrir des produits de qualité pour longtemps —.

La coopération franco-helvétique ou helvético-française (comme il vous plaira) doit se faire dans un esprit de respect mutuel absolu.

La Suisse est organisée jusqu'à la distribution; elle est puissante sur le plan financier, équipée fort convenablement et techniquement au point. Elle n'a pas tellement de main-d'œuvre et ne peut se développer suffisamment car elle ne dispose pas de noyaux supplémentaires pouvant fabriquer telle pièce, se spécialiser sur telle technique ou pouvant créer de nouveaux ensembles permettant la fabrication, le montage et l'habillage de montres.

La France offre tous ces avantages géographiquement et sociologiquement. De plus, depuis tantôt 15 ans en France, des techniques nouvelles sont nées, montres électriques, dispositifs automatiques de montage micro-électronique, et surtout ce qu'on appelle les chaînes et qui ne sont pas des appareils à transporter des objets, mais bien des opérations successives plus ou moins automatisées.

Doit-on rappeler — puisque le signataire de ces lignes est Français — que la première montre électrique a été présentée en 1952 par le Président de l'Académie des Sciences à Paris, et que la première chaîne automatisée de montage fonctionnait à Besançon en 1948, en produisant 1 000 mouvements par jour?

Nous saluons, et je salue personnellement les hommes de bonne volonté qui comprennent que sans orgueil et avec libéralisme, il est préférable d'avoir une petite Europe horlogère solidement construite, plutôt que des pays voisins, mais différents dans leurs idées et concurrents... et cela pour aboutir de toutes façons chez le même client.

Tel est mon souhait personnel et mon désir le plus cher, après avoir tant œuvré pour voir ce rapprochement et ce développement logique d'une industrie dont les lettres de noblesse sont si anciennes.

F. L.